

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2010-2011)
LE 10 MAI 2011**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Monsieur Denis Demers, représentant de l'Association des professeurs de Lignery, de Monsieur Daniel Bouthillette, directeur de l'école Daigneau, de parents de l'école des Cheminots, de Monsieur Denis Leclerc, directeur adjoint aux Services éducatifs aux jeunes et de Madame Marie Trigo, directrice adjointe à l'école de la Magdeleine.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 MAI 2011 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Josyane Desjardins (16)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10) (téléconférence)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Oswaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTES

M^{mes} Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (8), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Isabelle Jacques représente un groupe de parents de l'école des Cheminots relativement à leur besoin de transport. Une lettre est déposée à ce sujet. Un suivi sera fait.

C.C.-3188-05-11

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011
- 06.02 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014 - Liste des établissements 2011-2012 - Actes d'établissement 2011-2012 - Adoption
- 06.03 Conseils d'établissement : Composition 2011-2012
 - 06.03.01 Modification au tableau initial
 - 06.03.02 École des Cheminots
- 06.04 Structure administrative 2011-2012 – Directions d'école
- 06.05 Amendement au calendrier scolaire 2010-2011 – École Notre-Dame-de-l'Assomption
- 06.06 Demande d'organisation de transport pour les élèves de l'école alternative des Cheminots
- 06.07 Contributions financières exigées des parents / Recours collectif

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Demande d'expulsion

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Adoption du taux d'intérêt : Arrérages des comptes de taxe scolaire & comptes à recevoir en souffrance

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Politique d'acquisition de biens et de services (PABS) – Adoption
- 11.02 Remplacement de bassins de toiture et travaux connexes – École de la Magdeleine – Appel d'offres # P-04-007-10
- 11.03 Ajout d'un ascenseur et travaux connexes d'enveloppe – Édifice Saint-Viateur (École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond) – Appel d'offres # P-16-063-10
- 11.04 Avenant n° 1 au bail pour la location du 226, boulevard Industriel – École de formation professionnelle de Châteauguay

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION

- 14.01 Structure de participation : Nominations diverses
 - 14.01.01 ACELF – Renouvellement de l'adhésion
 - 14.01.02 ACELF – Nomination des délégués 2011-2012

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- 15.01 Procès-verbal du 6 avril 2011

16.00 DEMANDE D'INFORMATION / COUPS DE COEUR

- 16.01 Coup de coeur de Madame Diane Soucy, commissaire **(Ajout)**
- 16.02 Coup de coeur de Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente **(Ajout)**
- 16.03 Coup de coeur de Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire **(Ajout)**
- 16.04 Coup de coeur de Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire **(Ajout)**
- 16.05 Rappel de Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire, et du comité organisateur des événements au profit des élèves (COEPE) **(Ajout)**
- 16.06 Coup de coeur de Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire **(Ajout)**
- 16.07 Coup de coeur de Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire **(Ajout)**
- 16.08 Coup de coeur de Madame Chantal Zaccour, commissaire **(Ajout)**
- 16.09 Coup de coeur de Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire **(Ajout)**

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements (aucune documentation)
- 18.02 Calendrier des jours chômés et payés – Personnel de soutien, personnel professionnel et personnel cadre 2011-2012
- 18.03 Rôle des commissions scolaires – Réponse de la ministre
- 18.04 Compressions budgétaires **(Ajout)**

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Transport scolaire à Montréal

En suivi.

Transport scolaire à l'école alternative des Cheminots

Agrandissement de l'école de la Petite-Gare à La Prairie

Ces sujets sont réglés.

1. **Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes**
Ce sujet sera traité lors de la séance plénière de juin 2011.
2. **Encadrements relativement aux levées de fonds**
Ce sujet est réglé.
3. **Taxes scolaires – Fermeture été 2011**
Ce sujet est réglé.
4. **Kateri en forme – Conseil d'administration - Nomination**
En suivi lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du 31 mai prochain.
5. **Réduction de vitesse aux abords de l'école des Moussaillons – Appui**
Reconnaissance de la zone scolaire. Vérifier la procédure à suivre. En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3189-05-11

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2011

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3190-05-11

06.02 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2011-2014 – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2011-2012 – ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2011-2012 - ADOPTION

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le résumé des résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2011-2014), la liste des établissements (2011-2012) et les actes d'établissement

(2011-2012) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 22 février 2011 au 4 mai 2011;

CONSIDÉRANT la prévision des effectifs scolaires du secteur des jeunes et ses besoins en locaux;

CONSIDÉRANT les besoins en locaux au secteur des adultes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- ❖ le **Plan triennal (2011-2012, 2012-2013, 2013-2014) de répartition et de destination des immeubles** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé sous la cote 06.02;
- ❖ la **liste des établissements** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2011-2012, conformément au document déposé sous la cote 06.02;
- ❖ et délivrent, pour l'année 2011-2012, un **acte d'établissement** à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3191-05-11

06.03 CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – COMPOSITION 2011-2012

06.03.01 MODIFICATION AU TABLEAU INITIAL

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 42, 43 et 102 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la détermination du nombre de personnes pouvant siéger sur un conseil d'établissement tel que modifié et présenté sous la cote 06.03.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3192-05-11

06.03.02 ÉCOLE DES CHEMINOTS

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 42, 43 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que l'école des Cheminots est une école alternative en co-gestion;

CONSIDÉRANT l'importance de l'implication et de la participation des parents;

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT la consultation auprès des groupes concernés;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent la composition décrite ci-dessous du conseil d'établissement de l'école des Cheminots pour l'année scolaire 2011-2012, à savoir :

- ❖ 6 parents
- ❖ 3 enseignants
- ❖ 1 personnel non enseignant (PNE)
- ❖ 1 membre du personnel de soutien
- ❖ 1 membre du personnel du service de garde
- ❖ 2 représentants de la communauté n'ayant pas le droit de vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3193-05-11

06.04 STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2011-2012 – DIRECTIONS D'ÉCOLE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de direction d'école;

CONSIDÉRANT les échanges en séance plénière et la consultation réalisée dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'adopter la **structure administrative des directions d'école 2011-2012** telle que déposée sous la cote 06.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3194-05-11

06.05 AMENDEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'ampleur du projet de remplacement du système de chauffage et de plusieurs composantes architecturales à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

CONSIDÉRANT que plusieurs classes de cette école devront être vidées avant le début des travaux, soit dans la semaine du 20 juin 2011;

CONSIDÉRANT que les travaux auront également lieu au gymnase, à la salle mécanique et dans les locaux administratifs;

CONSIDÉRANT la consultation du conseil d'établissement de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les élèves terminent leur année scolaire le lundi 20 juin 2011, et qu'un service de garde de dépannage soit offert aux familles pour les journées du 21, 22 et 23 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3195-05-11

06.06 DEMANDE D'ORGANISATION DE TRANSPORT POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE DES CHEMINOTS

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande d'un parent lors de la période de questions du conseil des commissaires du 15 mars 2011;

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande par le « comité consultatif sur le transport scolaire »;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité déposée à la séance plénière du 19 avril 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'adopter l'orientation suivante, à savoir que le transport scolaire des élèves fréquentant l'école des Cheminots soit offert sur la base d'un accommodement. En ce sens, une fois que l'organisation du transport de l'ensemble des élèves de la Commission scolaire admissibles serait complétée, les véhicules disponibles, s'il y en a, pourraient être utilisés pour accommoder les élèves. Les accommodements sont traités annuellement et accordés entre le 30 septembre et le 30 octobre de l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.07 CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS / RECOURS COLLECTIF

Ce sujet sera traité après le sujet 17.0.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-3196-05-11

07.01 DEMANDE D'EXPULSION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5418496)

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5418496 de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2010-2011 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire ainsi que pour la signature d'un contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, quitte son siège à 20 h 43.

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-3197-05-11

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT : ARRÉRAGES DES COMPTES DE TAXE SCOLAIRE ET DES COMPTES À RECEVOIR EN SOUFFRANCE

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique qui dit que « La taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire »;

CONSIDÉRANT l'article 8.2 de la Règle sur les modalités de recouvrement adoptée par le conseil des commissaires le 11 avril 2006 (Résolution # C.C.-2054-04-06);

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes demeure inchangé;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le taux d'intérêt nominal annuel sur les arrérages des comptes de taxe scolaire et des comptes à recevoir en souffrance soit maintenu à 14 % pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, reprend son siège à 20 h 46.

C.C.-3198-05-11

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES (PABS) – ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, quitte son siège à 20 h 47.

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT la Politique de gestion contractuelle du réseau de l'éducation (PGCRÉ);

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les commentaires et suggestions retenus suite à la période de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de la **Politique d'acquisition de biens et de services** telle que présentée sous la cote 11.01 et prévoient que sa mise en vigueur sera effective le **1^{er} juillet 2011**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie tous ceux qui ont travaillé au cheminement de ce dossier, ainsi que les membres du comité de vérification et le personnel du Service des ressources matérielles.

C.C.-3199-05-11

11.02 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES # P-04-007-10

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire, quitte son siège à 20 h 49.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, reprend son siège à 20 h 49.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture et travaux connexes à l'école de la Magdeleine à **T3P Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de cinq cent cinquante-huit mille six cent soixante-et-onze dollars (558 671,00 \$), avant les taxes soit six cent trente-six mille quatre cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt quatorze cents (636 465,94 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 14 avril 2011.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire, reprend son siège à 20 h 51.

C.C.-3200-05-11

11.03 AJOUT D'UN ASCENSEUR ET TRAVAUX CONNEXES D'ENVELOPPE – ÉDIFICE SAINT-VIATEUR (ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND) – APPEL D'OFFRES # P-16-063-10

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'ajout d'un ascenseur et travaux connexes d'enveloppe à l'édifice Saint-Viateur (École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond) à **Marieville Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de neuf cent soixante-cinq mille dollars (965 000,00 \$), avant les taxes soit un million quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-seize dollars et vingt-cinq cents (1 099 376,25 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 26 avril 2011.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3201-05-11

11.04 AVENANT N° 1 AU BAIL POUR LA LOCATION DU 226, BOULEVARD INDUSTRIEL – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le bail adopté le 10 juin 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'accepter l'Avenant n°1 identifiant les taux de location pour les années 2011-2012 à 2015-2016 selon les conditions suivantes tels que soumis par la Fiducie TPHB Propriétés (CMP) :

❖ Taux du loyer de base incluant l'agrandissement :

2011-2012	7,22 \$ pied carré	Du 15 septembre 2011 au 14 septembre 2012
2012-2013	7,22 \$ pied carré	Du 15 septembre 2012 au 14 septembre 2013
2013-2014	7,36 \$ pied carré	Du 15 septembre 2013 au 14 septembre 2014
2014-2015	7,51 \$ pied carré	Du 15 septembre 2014 au 14 septembre 2015
2015-2016	7,66 \$ pied carré	Du 15 septembre 2015 au 14 septembre 2016

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer les documents contractuels, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION

C.C.-3202-05-11

14.01 STRUCTURE DE PARTICIPATION : NOMINATIONS DIVERSES

14.01.01 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2011-2012 et consente à cette fin une somme de cent soixante-dix dollars et quatre-vingt neuf cents (170,89 \$) toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3203-05-11

14.01.02a ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – NOMINATION DES DÉLÉGUÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les commissaires **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson et Linda Crevier** soient désignées déléguées de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.01.02b ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE SUBSTITUT POUR L'ANNÉE 2011-2012

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que **Madame Claudine Caron-Lavigueur**, commissaire, soit désignée déléguée substitut de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2011

Le procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 6 avril 2011 est déposé sous la cote 15.01.

Monsieur Richard Pilote, représentant du comité de parents au niveau primaire, invite tous les commissaires à la soirée des bénévoles le 1^{er} juin prochain.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION / COUPS DE COEUR

16.01 COUP DE COEUR DE MADAME DIANE SOUCY, COMMISSAIRE

Édifice Saint-Viateur (École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond) : des félicitations sont adressées au comité organisateur « Embellissement des cours d'école SVCR » pour le souper spaghetti du 6 mai dernier.

16.02 COUP DE COEUR DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, PRÉSIDENTE

École Louis-Philippe-Paré : pour la qualité du spectacle.

16.03 COUP DE COEUR DE MONSIEUR GUY-PAUL BEAUCHEMIN, COMMISSAIRE

École de la Magdeleine : des félicitations à tous pour la création collective « La planète Nébu »; spécialement pour les élèves du groupe adapté de Madame Hélène Massé, enseignante. Bravo! Très impressionnant le dévouement des gens qui entourent ces élèves.

16.04 COUP DE COEUR DE MONSIEUR GUY-PAUL BEAUCHEMIN, COMMISSAIRE

École Saint-Marc : pour l'environnement de l'école car tout le monde y participe de même que pour leur vie effervescente.

16.05 RAPPEL DE MONSIEUR GUY-PAUL BEAUCHEMIN, COMMISSAIRE, ET MEMBRE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES ÉVÉNEMENTS AU PROFIT DES ÉLÈVES (COEPE)

Concernant le tournoi de golf de la Commission scolaire, il fait un rappel aux commissaires à l'effet :

- ❖ de former les quatuors;
- ❖ de participer comme bénévoles;
- ❖ de faire de la sollicitation pour le financement (dons, cadeaux, pancartes, etc.).

Une liste leur sera acheminée pour un suivi.

16.06 COUP DE COEUR DE MADAME LISE BEAUCHAMP-BRISSON, COMMISSAIRE

École Jean-XXIII : des félicitations sont adressées pour le spectacle.

16.07 COUP DE COEUR DE MONSIEUR JEAN-PIERRE BÉLAIR, COMMISSAIRE

École de la Rive : pour leur porte ouverte à tous les parents; très intéressant.

16.08 COUP DE COEUR DE MADAME CHANTAL ZACCOUR, COMMISSAIRE

École de la Petite-Gare : pour le lancement de leur projet éducatif 2011-2018. Bravo au comité organisateur.

16.09 COUP DE COEUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE

École Sainte-Clotilde : des félicitations sont adressées à la directrice, Madame Chantal Deslauriers, au conseil d'établissement et au comité organisateur pour le souper spaghetti qui a eu lieu le 29 avril dernier; plus de 550 invités. Bravo!

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ **Calendrier des dates des événements de fin d'année des établissements**

C.C.-3205-05-11

HUIS CLOS

À 21 h 16,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3206-05-11

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 51,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après le huis-clos, les commissaires suivants sont présents :

Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Claudine Caron-Lavigueur, Solange Couture Dubé, Josyane Desjardins, Marie-Louise Kerneïs, Margot Pagé, Diane Soucy, Françoise Théoret, Suzanne Tremblay, Chantal Veilleux, Messieurs Guy-Paul Beauchemin, Jean-Pierre Bélair, André Dugas, Marcel Gélinas, Alain Lemieux, Richard Pilote et Alban Synnott.

C.C.-3207-05-11

06.07 CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS / RECOURS COLLECTIF – Proposition de règlement hors cour

Me Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Cour supérieure a autorisé l'exercice d'un recours collectif contre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries par jugement rendu le 23 juin 2010;

CONSIDÉRANT que la Cour supérieure a déterminé le groupe visé par le recours collectif comme suit :

« Toutes les personnes qui se sont vues facturer ou qui ont payé, pour leurs enfants inscrits à l'une des écoles relevant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, des frais pour l'achat des manuels scolaires ou du matériel didactique obligatoires requis pour l'enseignement des programmes d'études de l'éducation primaire et secondaire et ce, depuis l'année scolaire 2004-2005 jusqu'à la date du présent jugement et non visés par l'exception prévue à l'article 7 de la Loi sur l'instruction publique. »

CONSIDÉRANT que la Cour supérieure a identifié comme suit les principales questions de faits et de droit à être traitées collectivement :

« Est-ce que les manuels scolaires et le matériel didactique obligatoires requis pour l'enseignement des programmes d'études de l'éducation primaire et secondaire doivent être fournis gratuitement par l'intimée et ses écoles aux élèves ?

Est-ce que l'intimée, ou un conseil d'établissement ou un titulaire d'une fonction ou d'un emploi d'une des écoles relevant de sa compétence et de sa juridiction, a facturé des frais pour la fourniture de ces manuels ou de ce matériel ou en a exigé l'achat ?

Est-ce que le requérant et les membres du groupe ont droit au remboursement de ces frais ?

Est-ce que des manuels scolaires et du matériel didactique nécessaires aux apprentissages scolaires de l'élève sont décrits comme facultatifs alors qu'il (sic) sont, en fait, obligatoires mais non fournis gratuitement par l'intimée et ses écoles ?

Est-ce que le requérant et les membres du groupe ont droit à des dommages exemplaires ? »

CONSIDÉRANT que la Cour supérieure a identifié les conclusions recherchées suivantes :

« (...)

CONDAMNER l'intimée à rembourser au requérant le montant de 134\$ qui représentent (sic) les frais des manuels scolaires et du matériel didactique obligatoires qu'il a payés ;

CONDAMNER l'intimée à rembourser à chacun des membres du groupe les frais des manuels scolaires et du matériel didactique obligatoires qu'ils ont payés ;

CONDAMNER l'intimée à payer au requérant et à chacun des membres du groupe le montant de 100\$ à titre de dommages exemplaires ;

CONDAMNER l'intimée à payer au requérant et à chacun des membres du groupe l'intérêt sur ces montants au taux légal à compter de la date de la présente requête et l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 C. c. Q. ;

ORDONNER le recouvrement collectif de tous ces montants ;

(...) »

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de conclure un règlement hors cour;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de conclure un règlement hors cour;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries considère qu'il est essentiel que les élèves sous sa juridiction puissent bénéficier directement du règlement hors cour dans le présent dossier;

CONSIDÉRANT qu'il revient à la Cour supérieure d'approuver ou non et d'homologuer ou non un règlement hors cour ou une transaction dans le cadre de l'exercice d'un recours collectif;

IL EST EN CONSÉQUENCE PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries approuve le projet de règlement hors cour à être soumis à la Cour supérieure pour approbation selon les termes suivants :

La Commission scolaire versera un montant maximum de sept cent quatre-vingt-treize mille sept cent soixante-quinze dollars (793 775,00 \$) incluant tous les frais, intérêts et indemnités de quelque

nature pour toutes les années visées par le recours collectif. De ce montant seront déduits les honoraires extrajudiciaires et déboursés des procureurs du recours collectif qui seront approuvés par le tribunal.

La totalité de l'argent, moins les déductions mentionnées plus haut, sera destinée pour le bénéfice des élèves fréquentant les écoles relevant de la Commission scolaire dans le but de les aider à défrayer le coût de leur fourniture scolaire.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer tous documents relatifs à ce règlement hors cour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS (aucune documentation)

**18.02 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS –
PERSONNEL DE SOUTIEN, PERSONNEL
PROFESSIONNEL ET PERSONNEL CADRE 2011-2012**

**18.03 RÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES – RÉPONSE DE
LA MINISTRE**

18.04 COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

C.C.-3208-05-11

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 52,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé,
commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1310 015
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux)\2010-2011\10 mai 2011 - 1310-015.doc